



François RANDAZZO,
521, avenue de la libération
Les mandarines Bât A1
06700 Saint Laurent du var
president@alize-kine.org

Monsieur Yannick NEUDER
Ministre de la Santé et de l'Accès aux soins
14 avenue Duquesne
75007 Paris

Saint Laurent du var, le 29/08/2025

Objet : Sécurisation des revalorisations prévues en 2026 et 2027 par l'avenant n°7 de la convention des masseurs-kinésithérapeutes

Monsieur le Ministre,

Au mois de juin dernier, le Comité d'alerte sur l'évolution des dépenses de l'assurance maladie a émis un avis faisant état d'un dérapage des dépenses de la Sécurité sociale. Cet avis a entraîné, conformément à l'article L.162-14-1-1 du Code de la Sécurité sociale, la suspension automatique des revalorisations prévues pour l'année 2025. De ce fait, les revalorisations des masseurs-kinésithérapeutes initialement programmées au 1er juillet 2025 ont été reportées au 1er janvier 2026.

Cette décision, qui a suscité une légitime incompréhension des Kinésithérapeutes et un mouvement de contestation, a conduit notre profession à solliciter l'ouverture de négociations conventionnelles afin de déterminer une nouvelle date pour l'application de ces revalorisations, possibilité prévue par les textes. Nous regrettons que cette demande ait été écartée.

Cependant, la situation politique et budgétaire actuelle, marquée par l'instabilité gouvernementale et la perspective d'un ONDAM fixé en deçà de l'évolution naturelle des dépenses de santé, très dynamiques en raison notamment du vieillissement de notre population, fait peser une menace très sérieuse sur la mise en œuvre des revalorisations prévues par l'avenant n°7 en 2026 et 2027. Nous craignons que la profession subisse des reports successifs ce qui conduirait à fragiliser durablement les professionnels.

Nous tenons à rappeler que d'autres professions de santé, comme les médecins généralistes, ont bénéficié de revalorisations immédiates, sans étalement dans le temps, et ne sont donc pas exposées à ces reports successifs. Cette différence de traitement crée une iniquité manifeste entre professions de santé, contraire aux principes de justice et d'équité interprofessionnelle auxquels vous êtes, nous le savons, particulièrement attaché.



06.61.84.44.47



www.alize-kine.org



contact@alize-kine.org

521, avenue de la libération Les mandarines
bâtiment A1 06700 Saint Laurent du Var

Aussi, afin de sécuriser la trajectoire de revalorisation des kinésithérapeutes, nous vous demandons respectueusement d'adresser au Directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie, Monsieur Thomas Fatome, une lettre de cadrage permettant l'ouverture de négociations conventionnelles. L'objet de ces discussions serait la signature d'un avenant technique visant à avancer au premier trimestre de leur année respective les revalorisations prévues en 2026 et 2027.

Cette mesure, simple et pragmatique, permettrait, à la veille de la probable formation d'un nouveau Gouvernement, de rassurer les kinésithérapeutes sur leur avenir. Elle constituerait en outre un signal fort de reconnaissance pour une profession dont l'engagement quotidien auprès des patients contribue de manière décisive à la prévention, à la rééducation et au maintien de l'autonomie, tout en rétablissant une équité indispensable dans les relations conventionnelles.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

François RANDAZZO

Président du Syndicat de kinésithérapeutes Alizé



À propos d'ALIZÉ

ALIZÉ est un syndicat indépendant et engagé, créé par et pour les kinésithérapeutes libéraux. Nous avons été déclarés représentatifs en juin 2021. Nous défendons un exercice viable, reconnu et moderne, en luttant contre la précarisation, la complexité administrative et le manque de reconnaissance de notre profession.

Nos priorités :

- ✓ Un exercice économiquement viable : revalorisation des actes et simplification administrative.
- ✓ Un meilleur accès aux soins : élargissement de l'accès direct et reconnaissance de nos compétences.
- ✓ Un dialogue social équilibré : imposer une concertation réelle et défendre nos intérêts face aux décisions politiques.
- ✓ Fonder nos prises de décision sur la démocratie directe, grâce à une plateforme participative qui regroupe aujourd'hui 6 500 kinésithérapeutes.



06.61.84.44.47



www.alize-kine.org



contact@alize-kine.org

521, avenue de la libération Les mandarines
bâtiment A1 06700 Saint Laurent du Var